



202209-03

mairie
ti ker

Envoyé en préfecture le 29/09/2022

Reçu en préfecture le 29/09/2022

Affiché le

ID : 022-212200349-20220923-202209_03-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CAVAN**

SEANCE DU 23 Septembre 2022

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-trois Septembre, à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de CAVAN, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Maurice OFFRET, Maire de CAVAN.

Membres en exercice : 19

Présents: Maurice OFFRET, Maire, Catherine DENIS, 1ère Adjointe, Sylvain RANNOU, 2^{ème} Adjoint, Lydie LE FLOC'H, 3^{ème} Adjointe, Pascal PRIGENT, 4^{ème} Adjoint, Magali BODEREAU, 5^{ème} Adjointe, Mathieu ROUSSEL, Jean-Paul LE CANN, Briec CALVARY, Pauline UNVOAS, Christelle LURON, Didier NEVEUX, Alain BROCHEN

Procurations : Julie MALÉGOL à Pascal PRIGENT, Gaëlle LE CANT à Sylvain RANNOU, Jérémie LE BARON à Mathieu ROUSSEL, Emmanuelle DAVAÏ à Catherine DENIS

Absents : Eva BONJOUR, Sébastien LE MORVAN

Date de convocation : 16 Septembre 2022

Secrétaire de séance : Pauline UNVOAS

Objet : Sollicitation de la subvention « PASS Classe nature et biodiversité » auprès de la Région Bretagne »

Monsieur Le Maire informe que Madame La Directrice de l'école primaire a proposé un séjour de trois jours et deux nuitées aux classes de cycle 2 (44 élèves) au Centre de Découverte de la Forêt-Bocage de La chapelle Neuve du 28 au 30 septembre 2022. Ce séjour est estimé à 5 265.00 €.

Afin de réduire les coûts de ce séjour, la commune peut solliciter une subvention « PASS Classe nature et biodiversité » auprès de la Région Bretagne » à hauteur de 15€ /jeune mineur/jour soit une aide de 1 980 €.

Monsieur Le Maire rappelle que ce séjour permettra aux élèves de découvrir la faune et la flore et de comprendre la nécessité de préserver les milieux naturels.

Le Conseil Municipal :

Vu la proposition du séjour au centre de découverte de la Forêt-Bocage

Vu le coût total de 5 265.00 € pour le séjour

Considérant qu'il y a lieu de rechercher des partenariats pour le financement de ce séjour



202209- 03

Envoyé en préfecture le 29/09/2022
Reçu en préfecture le 29/09/2022
Affiché le
ID : 022-212200349-20220923-202209_03-DE

Il est proposé au Conseil Municipal,

D'approuver la demande de subvention « PASS Classe nature et biodiversité » auprès de la Région Bretagne

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la demande de subvention « PASS Classe nature et biodiversité » auprès de la Région Bretagne.

Pour extrait conforme,

Le Maire

Maurice OFFRET

